

ANNEXE I – Émissions de carbone de la consommation française de produits animaux

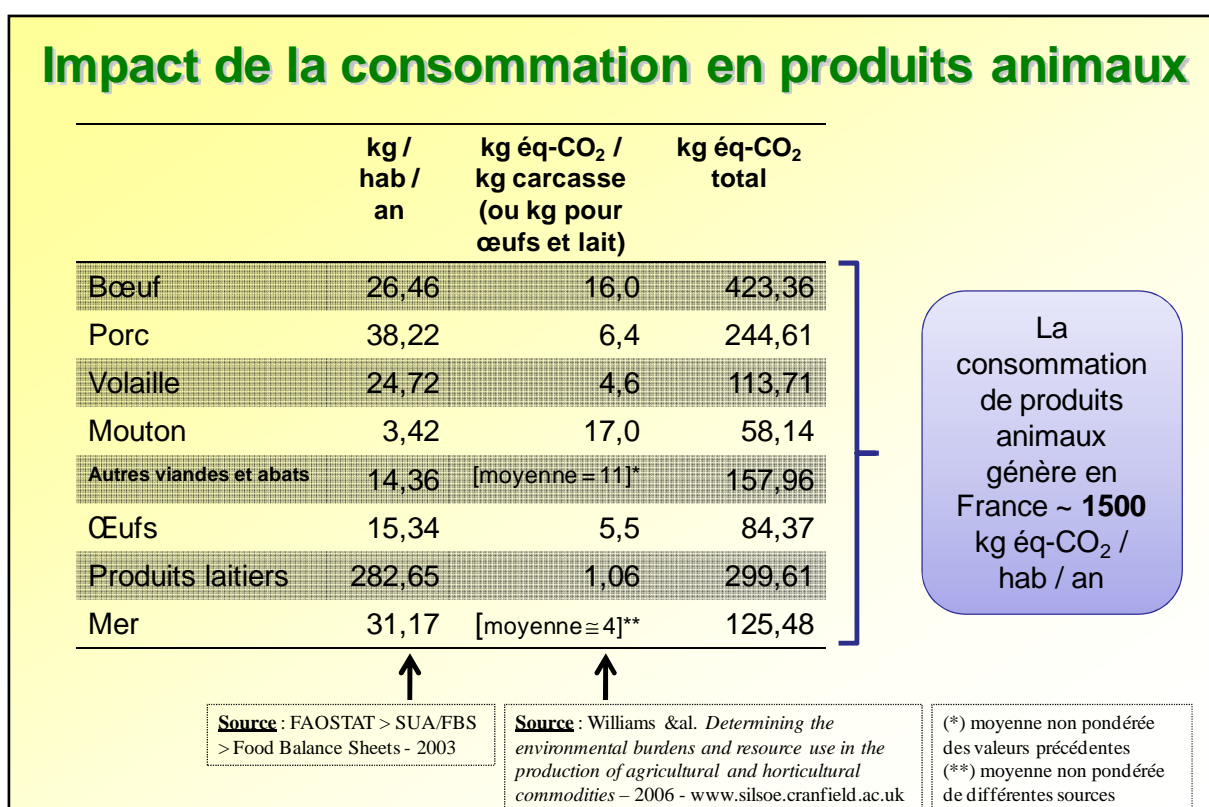
Pour évaluer la consommation française de produits animaux, nous avons utilisé la base de données de la FAO, dont l'avantage est de fournir des séries comparatives sur le long terme.

La production d'un kg de chaque élément de consommation génère une certaine quantité de gaz à effet de serre, qui a été convertie en kg d'équivalent gaz carbonique (kg éq-CO₂). Le chiffre résulte d'une étude réalisée en 2006 par l'université britannique de Cranfield¹.

Ces chiffres ont été choisis car ils ont été précisément utilisés par le président du GIEC, Rajendra Pachauri, lors de sa conférence donnée à Gand le 30 août 2008, à l'origine de la « journée sans viande » instaurée par cette ville en 2009.

Les produits de la mer ont fait l'estimation d'une moyenne de 4 kg éq-CO₂ / kg de produit sur la base de la consultation de diverses sources disponibles sur demande.

La diapositive ci-dessous résume les données obtenues :



Il en résulte que la consommation moyenne de produits d'origine animale entraîne l'émission d'environ 1500 kg éq-CO₂ par habitant et par an.

➡ Dans les diapositives suivantes, cette valeur est mise en correspondance avec la pollution engendrée par le parc de véhicules particuliers.

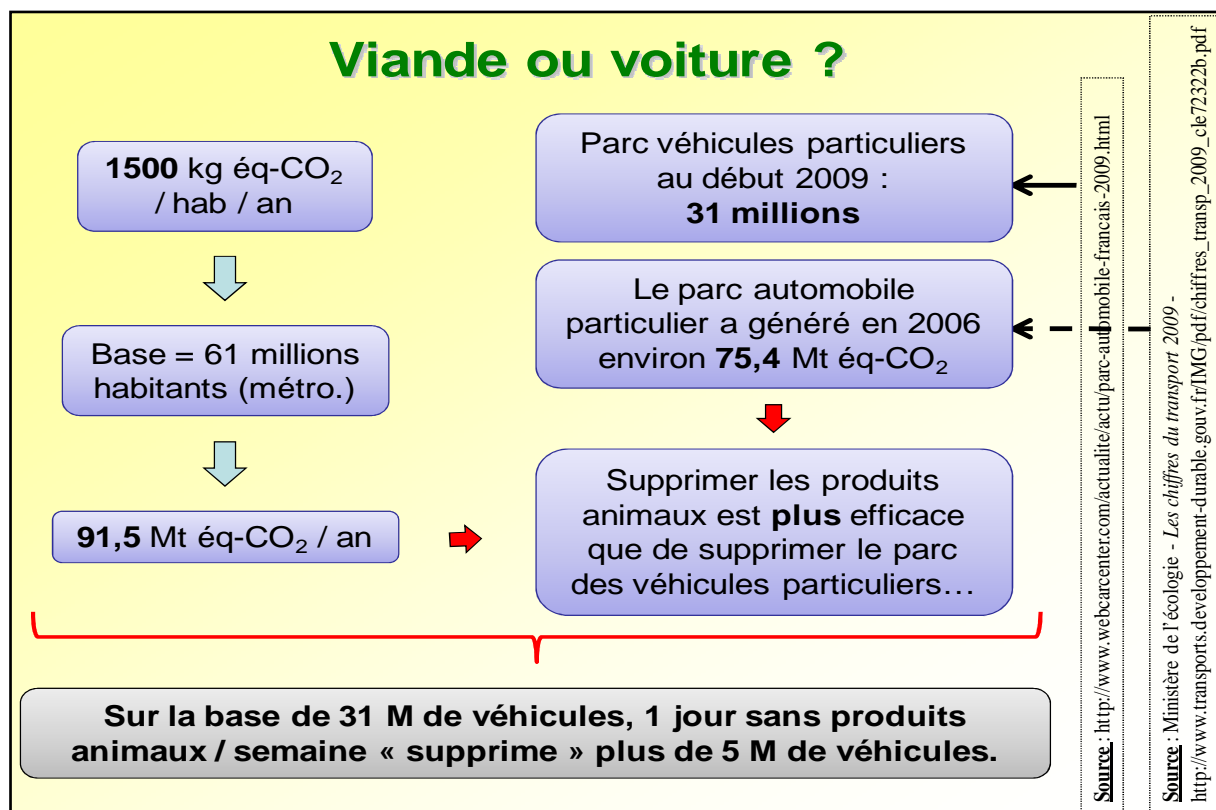
¹ Williams & al. *Determining the environmental burdens and resource use in the production of agricultural and horticultural commodities* – 2006 - www.silsoe.cranfield.ac.uk

ANNEXE II – Équivalent kilométrique de la consommation française de produits animaux

◆ La population métropolitaine (évaluée à 61 millions d'habitants) génère ainsi, par la seule consommation de produits animaux, 91,5 millions de tonnes éq-CO_2 / an.

Or, selon le ministère de l'Écologie, le parc des véhicules particuliers a généré en 2006 75,4 millions de tonnes éq-CO_2 ²

Il en résulte globalement que supprimer les produits animaux de l'alimentation serait plus efficace que supprimer l'ensemble des voitures particulières.



D'autre part, sachant que l'on comptait, au début de 2009, environ 31 millions de véhicules particuliers³, il est possible d'évaluer l'impact d'une seule journée par semaine sans produits animaux :

- Établie dans la durée, 1 journée sans produits animaux / semaine épargnerait l'émission de :

$$91,5 / 7 = 13,07 \text{ millions de tonnes } \text{éq-CO}_2 / \text{an.}$$

- Ceci représente :

$$13,07 / 75,4 = 17,33 \% \text{ des émissions du parc des véhicules particuliers.}$$

- Ce qui revient à ôter des routes françaises :

$$17,33 \% \text{ de } 31 = \text{plus de } 5 \text{ millions de véhicules.}$$

Même en tenant compte de l'imprécision inhérente aux chiffres, on constate la grande efficacité d'une mesure simple de réduction de consommation de produits d'origine animale.

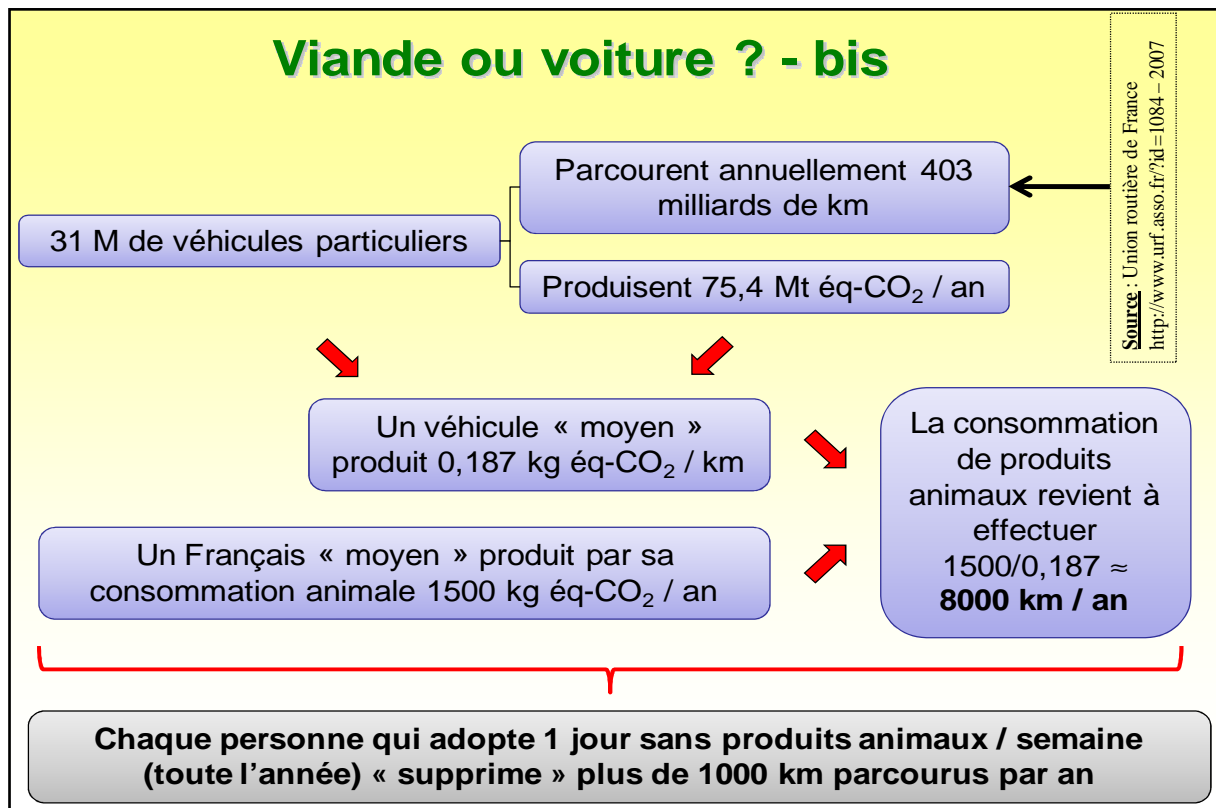
² http://www.transports.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres_transp_2009_cle72322b.pdf

³ <http://www.webcarcenter.com/actualite/actu/parc-automobile-francais-2009.html>

◆ Il est également possible d'estimer l'impact d'une journée végétarienne par semaine au niveau individuel.

Sur la base d'un parcours annuel moyen des véhicules particuliers estimé à 13 000 km⁴, on calcule que l'émission d'un véhicule moyen au km est de 0,187 kg éq-CO₂ / km :

$$\frac{\frac{75,4}{31} \text{ tonnes éq-CO}_2 / \text{an}}{13000 \text{ km / an}} = 0,187 \text{ kg éq-CO}_2 / \text{km}$$



Rapporté à l'émission de 1500 kg éq-CO₂ par habitant et par an, on voit que la consommation annuelle en produits animaux d'une personne moyenne équivaut à un trajet d'environ 8000 km par an :

$$\frac{1500 \text{ kg éq-CO}_2 / \text{an}}{0,187 \text{ kg éq-CO}_2 / \text{km}} = 8021 \text{ km / an}$$

Ainsi, de manière formelle, une personne adoptant sur la durée 1 journée par semaine sans produits animaux a autant d'impact que si elle réduisait de 8021 / 7 = plus de 1000 km ses trajets annuels en voiture.

La réduction réelle est bien plus importante, puisque le chiffre précédent est calculé pour chacun des 61 millions d'habitants, qui ne sont pas tous conducteurs... ■

⁴ <http://www.urf.asso.fr/?id=1084>